



## INFOS COVID - INFOS COVID - INFOS COVID

Herstal, le 21 mars 2021

Chers parents,

Suite à la réunion du CODECO de ce vendredi 19.03, des nouvelles mesures impactent la vie de certains de nos élèves.

Désireux de nous conformer aux circulaires, mais aussi de vous communiquer une information exacte et précise, nous vous informons ici des modifications que cela implique à partir du mercredi 24 mars 2021, pour les élèves de l'école.

**1. Aucun changement OBLIGATOIRE pour ces lundi 22 et mardi 23 mars.**

2. La circulaire 8026 dit ceci : "A partir de mercredi 24 mars, et jusqu'au vendredi 2 avril, le port du masque buccal est obligatoire pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et de 6<sup>ème</sup> primaire pour toutes les activités en intérieur lorsque la distance physique ne peut être respectée. L'obligation du port du masque peut toutefois être levée pour les élèves en situation de handicap, étant dans l'impossibilité de porter un masque ou si l'état médical de l'élève l'impose."

*Dès lors, dans la mesure du possible, j'invite chaque parent de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> à prévoir un ou deux masques jetables ou lavables dans la mallette à partir de ce mercredi 24.03 jusqu'au congé de Pâques.*

*L'école a pris les devants ... L'achat de masques a été réalisé ce week-end pour tous les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>. Dès lors, à partir de ce lundi 22.03, chaque élève de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> recevra un masque avant son entrée dans le couloir et devra le porter à l'intérieur des bâtiments.*

En ce qui concerne les cours d'éducation physique en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>, les activités seront adaptées afin que cette nouvelle mesure ne soit pas trop contraignante.

**Cela signifie donc que rien ne change pour les enfants de maternelle, ni pour ceux de P1, P2, P3 et P4.**

**3. Il n'y a aucun autre changement prévu actuellement.**

*Toutefois, je vous rappelle :*

- *de limiter le plus possible les contacts sociaux, en respectant toujours une distance d'1,5m.*
- *de veiller au respect des mesures d'hygiène (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; d'éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; de ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible d'éviter les contacts directs et les échanges d'objets.*
- *de surveiller chaque jour l'apparition éventuelle de tout symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aigüe (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie). En cas d'apparition d'un symptôme, isolez-le à la maison (autant que possible) et téléphonez à votre médecin pour l'informer des symptômes et du contact récent. Informez l'équipe PSE si un test est effectué et que son résultat est positif.*

Notre volonté est avant tout de maintenir le maximum de sérénité parmi toutes les personnes de l'école et de veiller à la santé de tous.

Je compte sur la collaboration de chacun dans la poursuite de cet objectif.

Restez prudents ! Restons prudents !

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour SL2,  
M. Cormann